

ARRETE N° 2017-RH-243
TABLEAUX ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2^{ème} CLASSE ET 1^{ère} CLASSE,
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2^{ème} CLASSE

Le Maire de CARNOULES,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 17,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 79 et 80,

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

Vu l'avis de la Commission Administrative Paritaire en date du 19 juin 2017.

ARRETE

ARTICLE 1: Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe est fixé comme suit pour l'année 2017 :

Nom et prénom		Echelon
Mme MOKEDDES Fatima		7 ^{ème}
M DESCHAMPS Sébastien		9 ^{ème}
M DUGES Cyril		6 ^{ème}
M SCIANDRA Christophe		7 ^{ème}

ARTICLE 2: Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe est fixé comme suit pour l'année 2017 :

Nom et prénom		Echelon
Mme BAUDU Charline		8 ^{ème}
Mme BAUDINO Emilia		10 ^{ème}
Mme CHAUMOND-PUNTIL Noëlle		11 ^{ème}
Mme MORIN Marie-José		10 ^{ème}
M PEREZ Frédéric		7 ^{ème}

ARTICLE 3: Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe est fixé comme suit pour l'année 2017 :

Nom et prénom		Echelon
Mme PAPAZIAN Karine		8 ^{ème}
Mme PAUL Nadine		10 ^{ème}

Promouvables à la date au 31 décembre.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera publiée et notifiée aux l'intéressés.

Fait à CARNOULES le 21 décembre 2017

Le Maire,
Christian DAVID,

